

Dossier de presse

**Bilan de la présidence française
du Conseil de l'Union
européenne**

Édito



Emmanuel Macron
Président de la
République française

La présidence française du Conseil de l'Union européenne prend fin. La clôture avec ce bilan, c'est prendre la mesure des nouveaux défis auxquels nous avons dû répondre collectivement ces derniers mois, avec toute la détermination et l'ambition nécessaires.

Le visage de l'Europe a profondément changé en six mois. Face au retour de la guerre sur notre continent, l'Union européenne ne s'est ni divisée ni dérobée à ses responsabilités. Elle a apporté une aide civile et militaire sans faille à l'Ukraine et continuera de le faire. En quelques semaines, elle a imposé les sanctions les plus dures au régime et à l'économie russes. Elle a su dessiner l'avenir européen de l'Ukraine en lui accordant, ainsi qu'à la Moldavie, le statut de candidat à l'Union européenne. Elle a posé, avec la Communauté politique européenne, les bases d'une nouvelle enceinte pour rassembler la famille européenne.

L'Union européenne a également su prendre les décisions qui s'imposaient pour elle-même dans ce nouveau contexte. C'est l'ambition de l'agenda de Versailles : réduire nos dépendances stratégiques, être plus souverains et indépendants en matière énergétique, alimentaire, industrielle, militaire.

Cette réponse européenne unie et solidaire à l'agression russe contre l'Ukraine ne nous a pas détournés des priorités que nous nous étions fixées. Les enjeux climatiques et migratoires, les circonstances géopolitiques et sanitaires, exigeaient un programme ambitieux : nous l'avons tenu. La France l'avait annoncé, la réussite de notre présidence devait se juger à l'aune de priorités, structurantes à tant d'égards : la lutte contre le réchauffement climatique, la promotion des droits sociaux et la régulation des géants du numérique. Sur ces trois priorités, les résultats sont là :

- > les États membres ont approuvé l'ensemble des règles permettant d'atteindre notre objectif de réduction de 55 % de nos émissions à horizon 2030, et en particulier la taxe carbone aux frontières de l'Europe, la transition écologique ne pouvant être efficace et juste que si l'Union européenne obtient de ses partenaires les mêmes efforts qu'elle ;
- > la garantie d'un salaire minimum pour tous les travailleurs européens afin de mettre un terme à la course vers le moins-disant salarial ;
- > les deux lois européennes sur les marchés et les services numériques, qui imposeront aux grands acteurs du numérique le respect de la concurrence ou le retrait des propos haineux, racistes, terroristes, des insultes ou des contenus de harcèlement.

En un semestre, l'Union européenne a également fait des avancées significatives, avec la réforme de l'espace Schengen, la lutte contre la déforestation importée, une Boussole stratégique pour notre politique de défense et de sécurité, l'exigence de réciprocité dans le commerce international, la refondation de notre relation avec l'Afrique. Certaines de ces avancées étaient attendues depuis longtemps, à l'image de l'accord sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les conseils d'administration.

Ces avancées écologiques, sociales ou numériques sont historiques et ouvrent une nouvelle époque de souveraineté européenne, où l'Union agit en tant que puissance et selon ses valeurs.

Cette puissance européenne ne saurait être sans son attachement à ses valeurs démocratiques. Avec la Conférence sur l'avenir de l'Europe initiée en 2019, des centaines de milliers de citoyens sur tout le continent ont dessiné le visage de l'Europe pour les décennies à venir : une Europe audacieuse, protectrice, qui assume son rôle en matière environnementale et qui défend ses valeurs, une Europe plus efficace aussi, qui donne toute leur place aux citoyens.

En six mois, un nouveau chapitre s'est ouvert, où notre présidence s'est attachée à ses principes de « relance, puissance et appartenance » tout en défendant notre indépendance, nos valeurs et notre place dans le monde.

La PFUE au cœur de l'action européenne face à la guerre en Ukraine

**Sous l'impulsion de
la présidence française,
l'Union européenne a
répondu dès le premier jour
de manière ferme, solidaire
et unie à l'agression
injustifiée de l'Ukraine
par la Russie.**

Soutenir les Ukrainiennes et les Ukrainiens

L'Union européenne et ses États membres ont accueilli plus de 7,6 millions de réfugiés ukrainiens. La présidence française a conduit rapidement les travaux pour permettre aux personnes qui sont restées sur notre territoire de bénéficier d'une protection temporaire, qui vise notamment à leur offrir immédiatement l'accès à l'emploi, à l'éducation et à la protection sociale.

Après avoir mobilisé une aide humanitaire massive pour soutenir l'Ukraine, à hauteur de 335 millions d'euros en plus de l'aide humanitaire bilatérale des États membres de 1,28 milliard d'euros, l'Union a également décidé d'une aide financière exceptionnelle à hauteur de 2 milliards d'euros. Elle est prête à accorder une nouvelle assistance financière de 9 milliards d'euros en 2022 et s'est engagée à jouer un rôle majeur dans la reconstruction de l'Ukraine.

L'Union européenne a soutenu l'armée ukrainienne, avec des fournitures militaires sans précédent, pour un total de 2 milliards d'euros.

Sanctionner les responsables

Sous la présidence française, l'Union européenne a adopté, à un rythme historique, des mesures inédites visant à sanctionner les responsables de l'agression contre l'Ukraine, en Russie et en Biélorussie.

Six paquets de sanctions ont été décidés, visant notamment des individus et les secteurs financiers, des transports, de la défense et de l'énergie. Les décisions européennes interdisent la diffusion de contenus de médias russes liés au Kremlin, tels que Sputnik et RT. Elles interdisent l'importation du charbon et du pétrole russes, notamment par un embargo sur plus de 90 % du pétrole russe. Elles interdisent l'accès aux ports européens des navires sous pavillon russe et empêchent le transport routier de marchandises par des entreprises russes et biélorusses sur le territoire de l'Union. Elles privent l'État russe de l'accès à ses réserves de devises à l'étranger et excluent la quasi-totalité des banques russes du système de transactions financières SWIFT.

Afin de lutter contre l'impunité en Ukraine, le règlement Eurojust a été modifié dans le délai record d'un mois afin de permettre à l'agence de jouer un rôle clé aux côtés des autorités ukrainiennes et de la Cour pénale internationale pour conserver les preuves des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et pouvoir exploiter de nouveaux types de preuves tels que les vidéos.

Renforcer la souveraineté européenne : l'agenda de Versailles

L'Union européenne a aussi agi, dans le contexte du retour de la guerre sur le continent européen, pour faire émerger un nouveau modèle servant le renforcement de sa propre souveraineté et de ses intérêts stratégiques. La présidence française a été à l'initiative en ce sens, notamment lors du Sommet de Versailles les 10 et 11 mars 2022, qui a permis d'acter l'Agenda de Versailles. Celui-ci se compose d'engagements inédits entre les chefs d'État et de gouvernement européens, visant à :

➤ renforcer les capacités européennes de défense, afin d'augmenter considérablement les dépenses en matière de défense, encourager le développement de projets communs entre États membres et renforcer l'acquisition conjointe de matériels de défense ;

➤ mettre fin à notre dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie et accélérer la mise en œuvre de nos ambitions climatiques, en accélérant la réduction de notre recours aux combustibles fossiles, en diversifiant nos approvisionnements et nos voies d'approvisionnement et en assurant des niveaux suffisants de stockage de gaz, tout en respectant les objectifs de réduction de CO₂ que l'Union européenne s'est fixée. L'Union européenne s'engage aussi vers un mécanisme d'achat de gaz conjoint entre États membres ;

➤ renforcer notre indépendance stratégique sur les matières premières critiques, les semi-conducteurs, la santé, et les produits alimentaires.

Ce nouveau cap politique pour l'Union, qui permettra de renforcer son indépendance, sa puissance et sa place dans le monde, sera au cœur des travaux européens des années à venir.

La PFUE en 5 chiffres



130

textes adoptés



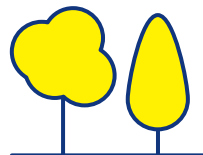
+ 400

événements
dans toute la France



+ 2000

réunions
entre responsables
européens



233 000

arbres en cours
de plantation par l'ONF
en compensation
carbone



Conférence
sur l'avenir
de l'Europe

+ 700 000

participants à
la Conférence sur l'avenir
de l'Europe

La PFUE en 24 avancées concrètes

Les trois textes emblématiques

La présidence française a obtenu des avancées sur trois textes emblématiques, aux conséquences durables, pour bâtir une Europe souveraine, écologique et sociale.

1. La taxe carbone aux frontières

L'accord sur ce mécanisme, entre les États membres, est une victoire pour la politique climatique européenne.

En se dotant de la législation la plus ambitieuse du monde en matière de transition écologique, l'Union européenne réitère sa détermination à atteindre son objectif de neutralité carbone en 2050. La taxe carbone aux frontières (ou « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ») est la réponse européenne à la concurrence des pays aux réglementations environnementales et climatiques moins exigeantes. En permettant l'établissement d'un prix carbone identique sur les importations par rapport à la production européenne, il rendra possible la poursuite de la décarbonation de nos économies tout en incitant les pays tiers à s'engager à leur tour dans la transition écologique.

2. Les salaires minimaux adéquats

La directive sur les salaires minimaux adéquats en Europe est l'une des avancées de l'Europe sociale les plus significatives depuis des années.

Cette nouvelle législation européenne est le reflet de l'Europe qui protège : elle permettra d'améliorer les conditions de travail et de vie des citoyens européens, notamment en établissant des principes et des critères partagés pour la fixation, dans chaque État membre, du bon niveau de salaire minimum, mais également par la promotion de la négociation collective. Puissant outil de convergence, cette législation luttera contre la concurrence salariale entre les États membres.

3. Une régulation ambitieuse des services et des marchés numériques

L'Union européenne a adopté deux nouvelles législations, qui fixent un nouveau standard mondial de régulation des géants du numérique qui ont un impact structurant sur le quotidien des citoyens et des entreprises européennes.

La législation sur les marchés numériques (DMA) a pour objectif de mettre fin à la domination économique des grandes plateformes et de renforcer la liberté de choix des consommateurs, ainsi que l'innovation dans le secteur numérique. Avec cette législation, les grandes plateformes ne pourront par exemple plus imposer des logiciels ou applications par défaut ou en empêcher la désinstallation, favoriser leurs services ou leurs produits, ou encore réutiliser les données personnelles à des fins de publicité ciblée qu'en cas de consentement explicite. En cas d'infraction, des amendes lourdes sont prévues, pouvant aller jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise concernée.

La législation sur les services numériques (DSA) a pour objectif de limiter la diffusion de contenus illicites (incitations à la haine ou à la violence, harcèlement, pédopornographie, apologie du terrorisme, etc.) et la vente de produits illicites en ligne. Les grandes plateformes devront permettre aux États membres d'accéder à leurs algorithmes et de mettre en place un outil permettant aux utilisateurs de signaler les contenus et produits illicites (messages terroristes, appels à la haine ou à la violence, harcèlement, etc.) afin que les plateformes les retirent ou en désactivent rapidement l'accès. Le DSA interdit de cibler des personnes avec des publicités en ligne basées sur leur religion, leurs préférences sexuelles, des informations sur leur santé ou leurs convictions politiques. La publicité ciblée est également interdite vis-à-vis des mineurs.

Les résultats

La présidence française a permis l'adoption d'accords qui vont contribuer à changer la vie de millions d'Européens.

En voici quelques exemples :

1. Une Europe plus souveraine

La réforme de l'espace Schengen

Dans la lignée du discours du président de la République à Tourcoing le 2 février, la présidence française a fait de la réforme de l'espace Schengen une priorité politique, avec pour objectif de préserver la libre circulation intérieure et de mieux protéger nos frontières extérieures.

L'Union a modernisé les règles applicables pour doter les États des outils nécessaires pour mieux protéger les citoyens face aux crises sanitaires, à l'instrumentalisation des migrations ou des menaces à notre sécurité, tout en préservant leur libre circulation dans notre espace commun. Le respect des règles sera contrôlé plus fréquemment et de manière plus transparente.

La gouvernance politique de l'espace Schengen a été renforcée par l'instauration d'un « Conseil Schengen », qui s'est déjà réuni à deux reprises et la mise en place d'un tableau de bord pour suivre les évolutions au sein de l'espace.

Une réponse plus solidaire et plus sûre au défi migratoire

➤ **Le Pacte « asile et migrations » :** les États membres se sont accordés pour mieux répartir les réfugiés arrivant en Europe, tout en renforçant les nécessaires contrôles à nos frontières extérieures lors des arrivées. Une coordination est mise en place pour permettre d'accueillir dignement et de manière solidaire les personnes en besoin de protection dans des pays autres que ceux de première entrée. Cette solidarité renforcée entre États membres s'accompagnera d'une meilleure protection de nos frontières extérieures grâce à un filtrage obligatoire pour les demandeurs d'asile qui entrent dans l'Union et à l'élargissement de la base de données recueillies à leur arrivée pour intégrer des données biométriques et permettre ensuite le suivi des demandeurs d'asile. Ces innovations permettront de mieux lutter contre les mouvements irréguliers et de faciliter le retour des personnes en situation irrégulière.

La prise en compte de la dimension extérieure des migrations a été renforcée, grâce à la création d'une nouvelle enceinte dédiée qui s'est réunie à échéances régulières au cours des derniers mois.

Avancées sur la politique de défense européenne

➤ **La Boussole stratégique** : ce livre blanc de la défense européenne est un exercice inédit dans l'histoire de l'Union. Il contribue à l'émergence d'une culture stratégique commune et au renforcement de la cohésion des Européens, et représente une véritable feuille de route pour les dix prochaines années, avec des actions concrètes à entreprendre en matière d'opérations militaires, de résilience, d'investissement dans la défense, et de partenariats.

➤ **Renforcer l'industrie de défense européenne** : à Versailles, les chefs d'État et de gouvernement européens ont acté un objectif fort de renforcement des capacités européennes de défense. La Commission a présenté une analyse des besoins d'investissements et des actions nécessaires à cette fin. Elle développera rapidement des instruments pour soutenir la reconstitution des stocks des États membres ayant apporté leur soutien matériel à l'Ukraine et encourager l'investissement dans la construction de matériels de défense européens, grâce à une exemption de TVA et un soutien financier.

Prospérité et stabilité du voisinage européen

➤ **Refonder notre relation avec l'Afrique** : la PFUE a été l'occasion de refonder notre relation avec l'Union africaine en insistant sur un partenariat mutuellement bénéfique, renouvelé et renforcé. Cette initiative de la présidence française a ainsi conduit l'Union européenne à annoncer, lors du sommet des 17 et 18 février, des investissements à hauteur de 150 milliards d'euros, répartis en dix thématiques allant de la santé au secteur de l'énergie en passant par la construction d'infrastructures modernes et l'accélération de projets d'envergure pour lutter contre le dérèglement climatique, comme la Grande Muraille Verte.

➤ **La Communauté politique européenne** : la présidence française a été l'occasion de porter une nouvelle proposition d'organisation politique de notre continent. La Communauté politique européenne, proposée le 9 mai par le président de la République, a été endossée le 23 juin par les dirigeants européens. Elle renforcera les liens politiques, économiques, culturels et de sécurité au niveau de notre continent, avec les États européens qui partagent avec nous un socle de valeurs démocratiques. Elle constituera une enceinte de coordination, de décision et de projets de coopération afin de répondre de manière concrète aux défis auxquels est confrontée l'Europe : les questions de politique étrangère et de sécurité, le changement climatique et l'approvisionnement énergétique et en autres matières premières, la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures et leur interconnexion, la mobilité, les migrations, la lutte contre la criminalité organisée, les relations avec les autres acteurs géopolitiques.

2. Bâtir un nouveau modèle européen de croissance

Faire de l'Europe un grand continent de production, d'innovation et de création d'emploi

➤ **L'instrument de réciprocité sur les marchés publics** : adopté après dix ans de négociations, ce règlement permettra de rétablir des conditions de concurrence équitable pour les entreprises européennes sur les marchés mondiaux. La Commission pourra enquêter sur les restrictions d'accès ou sur les pratiques discriminantes d'un État tiers, et restreindre à son tour l'accès aux marchés publics européens si l'État tiers pratique lui-même des restrictions vis-à-vis des entreprises européennes.

➤ **L'instrument de lutte contre les subventions étrangères distortives** : les règles européennes en matière d'aides d'État ne s'appliquent qu'aux États membres, sans que les États tiers n'appliquent les mêmes règles à leurs entreprises. Ces dernières pouvaient donc être subventionnées massivement afin de gagner des marchés publics en Europe. Cette nouvelle législation européenne mettra fin à cette pratique.

➤ **Protéger les consommateurs européens** : avec une législation sur le chargeur universel, l'Union européenne impose à tous les fabricants un chargeur unique pour les téléphones, les tablettes ou encore les appareils photo. C'est une avancée pour le climat et le pouvoir d'achat. Un accord a également été trouvé entre les États membres pour mieux encadrer le crédit à la consommation, notamment par une meilleure information du consommateur et par la prévention des situations de surendettement.

➤ **Faire avancer les coopérations industrielles** : les projets industriels communs européens (PIIEC) ont substantiellement progressé pendant la présidence française, notamment dans le secteur de la microélectronique, de la connectivité et de la santé.

➤ **Une politique spatiale européenne plus ambitieuse** : le Sommet spatial de Toulouse des 16 et 17 février a permis des avancées pour la création d'infrastructures européennes souveraines. L'Union européenne se dotera d'une constellation de connectivité autonome et a convergé sur une vision commune en matière de gestion du trafic spatial pour préserver nos satellites des collisions et actes hostiles.

➤ **Un meilleur financement de nos économies** : la présidence française a permis des avancées sur plusieurs textes venant encadrer les services financiers européens, notamment pour fixer des standards pour les obligations vertes, pour assurer la sécurité informatique des entités financières telles que les banques, les compagnies d'assurances et les entreprises d'investissement, et pour mieux réguler les crypto-actifs.

Concrétiser notre ambition climatique

➤ **Nous donner les moyens de réduire nos émissions de 55 % en 2030** : pour faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050 et réduire nos émissions de 55 % d'ici 2030, des accords ont été trouvés entre États membres sur une série de textes majeurs. Grâce à eux, nous renforçons le marché européen du carbone et l'étendons à des secteurs qui n'étaient pas concernés, comme le secteur maritime ; nous mettons fin à la vente de véhicules thermiques neufs à essence ou diesel en Europe dès 2035 ; nous accompagnons les Européens dans cette transition avec un fonds social de 59 milliards d'euros.

➤ **La réciprocité des normes** : la présidence française a permis d'avancer substantiellement sur la question des mesures miroir, qui permettent d'appliquer les mêmes standards environnementaux et sanitaires de production entre les produits européens et ceux importés de pays tiers. Ce principe a par exemple été appliqué dans le cadre de l'accord trouvé sur les batteries, qui énonce les exigences en matière de développement durable et de sécurité auxquelles toutes les batteries mises sur le marché de l'Union, quelle que soit leur origine, devront se conformer sous peine de se voir l'accès au marché européen interdit.

➤ **Lutter contre la déforestation importée** : la présidence française a permis un accord entre les États membres sur une législation européenne qui permettra d'empêcher que des produits provoquant la déforestation ou une dégradation des forêts n'entrent sur le marché européen. Ainsi, nous veillerons à ce que les produits que nous consommons tous les jours comme le café, le chocolat ou encore la viande, ne détruisent pas les grandes forêts tropicales de notre planète.

➤ **La publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises** : grâce à l'accord trouvé entre le Conseil et le Parlement européen, les entreprises de plus de 250 salariés ou cotées en bourse devront désormais traduire leur politique environnementale, sociale et de gouvernance dans des documents d'information standardisés, justifiés et certifiés. C'est donc plus de transparence pour les citoyens, les consommateurs et les investisseurs pour que les entreprises puissent jouer tout leur rôle dans la société. Vecteur de transparence environnementale, la hausse de nos ambitions en termes de reporting climatique permettra de rendre compte des performances des entreprises et de renforcer les standards européens dans un contexte de forte concurrence normative internationale.

Agir pour l'égalité femmes-hommes

➤ **La place des femmes dans les conseils d'administration des entreprises** : grâce à l'accord trouvé entre le Conseil et le Parlement européen, alors que les négociations étaient bloquées depuis dix ans, les entreprises européennes cotées devront atteindre un équilibre de représentation de femmes et d'hommes au sein de leurs conseils d'administration. Les États membres devront désormais s'assurer que leurs entreprises cotées en bourse poursuivent l'objectif d'une représentation de chaque sexe équivalente à au moins 40 % des membres non-exécutifs des conseils d'administration, ou à 33 % de l'ensemble des membres (exécutifs et non-exécutifs), d'ici 2026.

Outre-mer

À l'initiative de notre présidence, des propositions élaborées en concertation avec les neuf régions ultrapériphériques de l'Union ont alimenté la nouvelle stratégie de la Commission européenne concentrée sur les conséquences de la pandémie, la reprise économique, les thématiques sociales et la transition numérique.

3. Une Europe humaine

➤ **Conférence sur l'avenir de l'Europe** : au cours de la présidence française, l'initiative proposée par le président de la République lors de la clôture de la Conférence sur l'avenir de l'Europe a permis de présenter des recommandations élaborées par les citoyens européens. Cet exercice démocratique inédit a mobilisé plus de 700 000 citoyens européens sur tout le continent, et plus de 50 000 jeunes en France. Il appartient désormais aux États membres et aux institutions de mettre en œuvre les propositions des citoyens.

Agir pour l'État de droit et la protection des droits fondamentaux

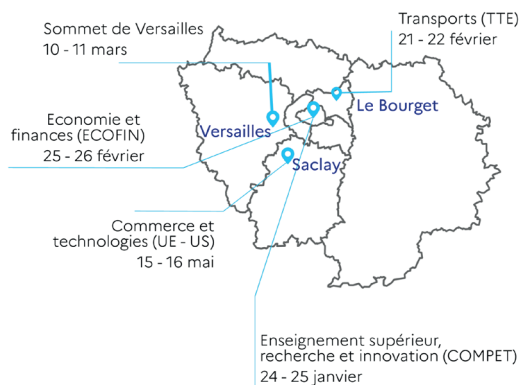
➤ **État de droit** : la présidence française a utilisé tous les outils à sa disposition pour continuer à faire progresser l'État de droit en Europe. Elle a notamment engagé un débat sur le renforcement du règlement sur la conditionnalité liée à l'État de droit, désormais en vigueur, qui permet de prendre des mesures contre toute violation dans ce domaine ayant un impact sur le budget européen.

➤ **Droits fondamentaux** : sous l'impulsion de la présidence française, le Conseil a adopté des conclusions portant sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Une forte majorité d'États membres a soutenu la proposition visant à ajouter les discours de haine et les crimes de haine à la liste des infractions prévues par la législation européenne. Une fois adoptée à l'unanimité et par le Parlement, elle permettra à l'Union de légiférer en matière pénale sur les discours et crimes de haine, y compris fondés sur le genre et l'orientation sexuelle.

La PFUE dans 29 villes



Île-de-France



Outre-mer



 Réunions ministérielles informelles

 Conférences ministérielles



europe2022.fr